

Section locale 514 de l'ACEP
Réunion du Conseil exécutif
Jeudi 10 décembre 2009
12 h 00 – 13 h 00
Promenade du Portage, Phase II
Salle de caucus

Compte rendu de réunion

Présents : Richard Duranceau, Christian Strano, Todd Johnson, Liam Lynch.

- I. Adoption de l'ordre du jour
L'ordre du jour est adopté sans modification.
- II. Adoption du compte rendu de la réunion du 4 juin 2009
Le compte rendu est adopté.
- III. Annonces
Richard : Premièrement, il y aura en fin de semaine une marche de solidarité et un concert pour les grévistes du Musée de la guerre et du Musée des civilisations. On fera circuler l'affiche de l'activité aux membres du conseil exécutif. Prière d'encourager les autres à y participer. Liam and Richard prendront part à la marche dont le départ se fera à 13 h au Musée de la guerre. Le concert qui aura lieu au centre de la rue Bronson débutera à 14 h.

Richard : Deuxièmement, le Protocole n° 1 est accessible sur le site Web de l'ACEP. Ce protocole nous informe sur notre rôle de délégués syndicaux. Cela étant dit, certains points des lignes directrices nécessitent des précisions.

Christian : Bien que nous assistions l'ART dans les questions de griefs, il arrive souvent que nous nous en remettions entièrement à lui ou elle. Nous ne devons pas oublier qu'il y a également un aspect émotif qui entre en jeu. Nous offrons des conseils techniques exacts à l'appui d'un grief, mais aussi du soutien émotif.

Richard : Je suis au courant de cas où le fonctionnaire qui a présenté un grief a demandé que des membres du conseil exécutif de la section locale soient présents tout au cours de la procédure de règlement des griefs.

Richard : Comme dernière annonce, je tiens à informer les membres du conseil exécutif que, pour des motifs d'ordre personnel et professionnel (rien de grave), je ne solliciterai pas de deuxième mandat au poste de président de la section locale. J'ai atteint les principaux objectifs que je m'étais fixés en février et je suis heureux de rester actif au sein de la section locale en qualité de membre du conseil exécutif.

IV. Élection et AGA de la section locale – mercredi 25 février 2010

- Constitution d'un comité des candidatures

Richard : L'AGA aura lieu le 25 février, de 11 h 45 à 13 h. Les points à l'ordre du jour seront notamment l'élection, le rapport du président et un mot du président national de l'ACEP. L'activité se déroulera probablement à la Place du citoyen.

Richard obtiendra de Bianca l'information sur l'AGA de l'année dernière. Il aura besoin de trois volontaires qui ne se présentent pas à l'un des trois postes du conseil exécutif pour constituer un comité qui sera chargé d'organiser l'AGA.

V. Rapport de l'AGA nationale de l'ACEP tenue le 26 novembre 2009 – Richard Duranceau

Le ton a parfois monté à l'AGA, mais c'était de bonne guerre car cela a prouvé que les membres du CEN et les syndiqués de la base avaient à cœur les points à l'ordre du jour, notamment les locaux du siège social national, un fonds de grève et une hausse des cotisations. Le budget annuel a aussi fait l'objet de discussion approfondie.

Bref, le comité des finances mettra les choses en branle pour la question des locaux. Pour ce qui est des cotisations, on est conscient qu'il n'est pas viable de maintenir indéfiniment la structure actuelle des cotisations.

VI. Rapport des comités de SST – Christian Strano (politique d'orientation), Richard Duranceau (Phase II), Todd Johnson (Montcalm)

Christian : La question la plus urgente est le plan pandémique. Jusqu'ici, l'absentéisme ne pose pas de problème pour le ministère, mais il reste des points à régler, soit le désinfectant pour les mains, les masques faciaux, les messages d'urgence et la planification de la continuité des opérations.

À propos, le gestionnaire ne peut pas révéler à vos collègues que vous êtes malade. Tout ce qu'il peut faire, c'est informer les employés de votre absence.

Tous les comptes rendus des réunions des comités de SST peuvent être consultés sur Sharepoint. Il y a lieu de noter que Sharepoint n'est accessible que par Microsoft Explorer.

Richard : Les comités de SST ne s'occupent pas encore adéquatement des questions de santé mentale au travail. Les définitions qui sont actuellement utilisées sont trop étroites.

Voir à cet égard la plus récente étude de Don Drummond (économiste de la Banque TD), qui estime que les problèmes de santé mentale au travail coûteront à l'économie 22 milliards de dollars en perte de productivité.

Mesure à prendre : Les membres des comités de SST de l'ACEP demanderont à leurs comités respectifs d'inscrire les problèmes de santé mentale comme point à l'ordre du jour de leurs réunions.

Todd : La direction ne se présente pas aux réunions de SST à l'édifice Montcalm. Il s'agit là d'une violation du Code.

Richard : Faites-moi parvenir l'information précise. Lionel doit rencontrer Janice Charette. Richard demandera à Lionel de soulever la question.

VII. Tour de table

Liam : Un membre a communiqué avec le conseil exécutif pour lui faire part d'un cas possible de discrimination fondée sur le sexe dans le régime de soins de santé. L'employeur et les agents négociateurs examineront le régime de soins de santé plus tard au cours de l'année dans le cadre du Conseil national mixte. Nous pouvons faire le suivi auprès du CEN de l'ACEP. On pourrait aussi en discuter à l'AGA.